

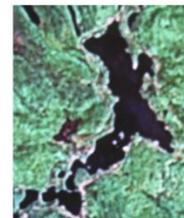
## Association des propriétaires du lac Long de Saint-Élie-de-Caxton

APLL

CP 1058, Saint-Élie-de-Caxton (Québec), G0X 2N0

Courriel : [info@laclong.org](mailto:info@laclong.org)

Site Web : [www.laclong.org](http://www.laclong.org)



Saint-Élie-de-Caxton, le 14 avril 2020

Bonjour,

Par la présente, nous désirons vous informer de certains changements qui devront être apportés par votre conseil d'administration de l'Association des propriétaires du lac Long.

Tout d'abord, lors de la réunion du conseil municipal du 9 mars dernier, ce dernier nous a refusé la subvention de 3 000 \$ en prétextant que nous ne rencontrons pas le minimum requis de 66 % de membres ayant payés leurs cotisations en 2019. Toutefois, le calcul sur lequel se base la Municipalité nous semble erroné. Dès que le confinement obligatoire sera terminé, nous nous proposons de rencontrer le maire et le directeur général afin de clarifier le tout.

C'est pourquoi nous vous demandons de continuer à nous soutenir en cotisant le plus tôt possible surtout que les dépenses inhérentes au maintien de l'association demeurent au même niveau. Nous serons probablement obligés d'annuler l'assemblée générale que nous avons déjà reportée au 11 juillet 2020 plutôt qu'au début juin comme dans les années précédentes. Vous serez avisés de notre décision dans un délai raisonnable.

En ce qui concerne l'activité d'ensemencement, elle sera remise à l'année prochaine étant donné qu'il nous est impossible de nous réunir pour gérer le tout et qu'il est incertain que notre fournisseur soit disponible étant donné qu'il n'est pas dans la catégorie des biens essentiels. Nous réévaluerons aussi la tenue de la rencontre des embarcations sur le lac, qui a habituellement lieu en juillet, rendue présentement impossible par le deux mètres de distanciation.

Aussi, nous avons reçu [l'information du biologiste Patrick Plourde-Lavoie](#) du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs nous avisant que la remise à l'eau des truites grises (touladis) sera obligatoire aux Petit et Grand lac Long et ce jusqu'en 2024 afin de favoriser la reproduction de l'espèce.

Nous vous rappelons que votre association du lac a pris l'initiative d'aider les résidants de 70 ans et plus ou ne pouvant se déplacer pour cause de maladie ou de confinement obligatoire en vous proposant un traiteur qui peut préparer d'excellents repas congelés à très bon prix. Il s'agit de « Chez Carmen » que vous pouvez rejoindre au 819 539-2436. Les membres du CA de l'APLL vous offrent la possibilité d'aller chercher ces repas pour vous et de les livrer à votre domicile. Veuillez communiquer avec Robert Matteau au 819 532-1070 ou Pierre Lavallée au 819 532-4477 pour de plus amples informations.

Enfin, un dossier à suivre avec la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton est le [projet de règlement numéro 2019-010](#) permettant l'exploitation de résidences à des fins touristiques au lac Long. La Municipalité s'est engagée à nous présenter le dossier et à consulter les propriétaires des zones concernées une fois la situation du COVID-19 derrière nous.

Votre conseil d'administration